

Tarifs

La personne accueillie assure le paiement des frais d'accueil à la journée. Selon son degré de dépendance (groupe GIR) et ses ressources, elle peut bénéficier d'une aide financière au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Les tarifs sont déterminés tous les ans par le Conseil Départemental du Val d'Oise.

Transport

Le transport peut être assuré par la famille ou organisé par l'établissement via une société de transport partenaire.



Groupement Hospitalier de Territoire Nord Ouest Vexin Val-d'Oise

Centre Hospitalier René-Dubos

6, Avenue de l'Île-de-France - CS 90079 Pontoise
95303 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél : 01 30 75 40 40 - www.ch-pontoise.fr

CONTACTS

Du lundi au vendredi, de 09h30 à 16h30

Coordonnateur : 01 30 75 49 85

Accueil de jour : 01 30 75 45 16



Direction de la Communication CHRD - Conception : Direct Graphic - Septembre 2021 - Photos : CHRD - D8014

Accueil de Jour Saint-Louis



Structure médico-sociale pour
personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
ou d'une maladie apparentée.

Fonctionnement

Ouvert depuis 1997, l'accueil de jour Saint-Louis de Pontoise a développé un savoir-faire dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles cognitifs. C'est un lieu convivial, calme, adapté et sécurisé, qui accueille jusqu'à dix personnes par jour.

L'accueil des bénéficiaires se fait tout au long de l'année (hors week-end, jours fériés et fermetures saisonnières) du :

Lundi au Vendredi de 09h30 à 16h00

L'admission s'effectue par le biais d'un entretien d'évaluation réunissant le coordonnateur, le psychologue, la personne malade et son proche aidant. Une visite de la structure est alors effectuée et le dossier est ensuite soumis au médecin coordonnateur de l'EHPAD.

La fréquence des jours de présence hebdomadaire est définie en concertation avec la personne accueillie et son aidant. Celle-ci pourra évoluer au cours de la prise en charge.

Une journée d'essai à titre gratuit est proposée systématiquement avant tout engagement d'accueil hebdomadaire.

Objectifs

La prise en charge en accueil de jour thérapeutique permet de :

- ✓ Ralentir l'évolution de la maladie par une stimulation cognitive basée sur les activités de la vie quotidienne,
- ✓ Limiter la perte d'autonomie des personnes atteintes de troubles cognitifs,
- ✓ Maintenir un lien social,
- ✓ Soutenir les proches aidants en leur permettant de se ressourcer une à plusieurs journées par semaine,
- ✓ Permettre de prolonger le maintien à domicile de la personne malade dans les meilleures conditions possibles.



Prestations

Sous la responsabilité du coordonnateur, les soignants qualifiés organisent les journées en proposant :

- ✓ Un **accueil** permettant un temps d'adaptation et des échanges autour d'une collation,
- ✓ Des **activités** ayant pour objectifs de stimuler la mémoire, le langage, l'attention, les repères dans le temps et dans l'espace,
- ✓ Un **repas thérapeutique** permettant de maintenir une participation active autour des gestes simples de la vie quotidienne.

Le traitement médicamenteux habituel peut être administré si celui-ci nous est confié avec une photocopie de la prescription médicale.

Ne sont pas assurés :

- ✓ Les soins médicaux et paramédicaux,
- ✓ La toilette, l'entretien du linge, la fourniture des changes.